

## **Astrid de la Forest élue dans la section de Gravure de l'Académie des beaux-arts**



© Françoise Nicol

Au cours de la séance plénière du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016, l'Académie des beaux-arts a élu **Astrid de la Forest** au fauteuil précédemment occupé par Louis-René Berge (1927-2013), dans la section de Gravure.

**Astrid de la Forest est la première femme graveur élue à l'Académie des beaux-arts.**

### **Biographie**

Astrid de la Forest, née en 1962, est peintre et graveur. Après ses études à l'École Supérieure d'Arts Graphiques, elle collabore aux décors de théâtre de Richard Peduzzi et comme portraitiste d'assises pour la chaîne Antenne 2. Elle se consacre depuis 1995 à la peinture et à la gravure et travaille dans les ateliers Lacourière-Frélaud, René Tazé et Raymond Meyer à Pully en Suisse.

L'artiste utilise plusieurs techniques de gravure ; eau-forte, aquatinte, pointe-sèche et carborundum qu'elle pratique soit seules, soit associées, en épreuve unique (monotype) ou en tirage limité. Ses sujets sont essentiellement pris sur le motif, paysages, montagne et arbres, monde animal.

Elle expose en Suisse, en Angleterre et à Paris, à la galerie La Forest-Divonne et Documents 15. Grande voyageuse, Astrid de La Forest a effectué de nombreuses résidences d'artistes au Maroc, en Tasmanie et récemment dans le Donegal en Irlande.

Elle est enseignante en arts plastiques à l'ENSA de Paris-Belleville.

*« Les gravures d'Astrid de La Forest éveillent le regard aux lignes, aux ruptures, aux contrastes, aux équilibres, à la lumière et au noir. Puis, dans une matière très charnelle, palpable, la forme prend vie. (...) Aucune ligne superflue. Astrid n'aime que le fondamental, que ce soit dans la composition ou dans la matière. » Audrey Bazin*

**La section de Gravure réunit Pierre-Yves Trémois, René Quillivic, Erik Desmazières et Astrid de la Forest.**

L'une des cinq Académies composant l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français.

Elle poursuit ses missions de soutien à la création par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique en France et à l'étranger. Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, la Compagnie réunit cinquante-neuf membres répartis au sein de huit sections artistiques.

Erik Desmazières, membre de la section de Gravure et Edith Canat de Chizy, membre de la section de Composition musicale ont été élus respectivement Président et Vice-Président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2016.

L'Académie des beaux-arts a créé en 2013 un concours international de gravure, le Prix de Gravure Mario Avati – Académie des beaux-arts donnant lieu à une exposition à l'Institut de France.

L'œuvre de Devorah Boxer, lauréate en 2015, sera exposée du 7 septembre au 9 octobre 2016.

**Académie des beaux-arts**

Hermine Videau-Sorbier

Aurore Bachelet

23, quai de Conti – 75006 Paris

tél. : 01 44 41 43 20

mél : [com@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:com@academie-des-beaux-arts.fr)

[www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)